

REPUBLIQUE FRANCAISE

Commune de MALLEMOISSON

Dossier n° DP 004 110 23 00021

Date de dépôt : 04 octobre 2023

Demandeur : SARL GROUPE TRANSITION ENERGIE
représentée par Monsieur TORDJMAN David

Pour : Pose de Panneaux Photovoltaïques

Adresse terrain : 2570 avenue du Général de Gaulle,
La Cornerie à Mallemoisson (04510)

Réf cadastrale : A 1624

ARRÊTÉ - 112 - 2023

de non-opposition à déclaration préalable au nom de la commune

Le Maire de la Commune de MALLEMOISSON

Vu le code de l'urbanisme,

Vu le Plan de Prévention des Risques Naturels Prévisibles approuvé le 8 octobre 2004,

Vu la déclaration préalable présentée le 04 octobre 2023 par la SARL GROUPE TRANSITION ENERGIE représentée par Monsieur TORDJMAN David demeurant 7, rue Eugene Henaff 93000 BOBIGNY, et enregistrée par la mairie sous le numéro DP 004 110 23 00021,

Vu l'avis de dépôt du dossier affiché en mairie le 05 octobre 2023,

Vu la demande de pièces manquantes en date du 16 octobre 2023 et les pièces reçues le 17 octobre 2023,

Vu le projet objet de la déclaration préalable consistant en la pose de panneaux photovoltaïques en toiture d'une habitation, sur un terrain d'une superficie de 925 m² situé au 2570, avenue Du General De Gaulle à MALLEMOISSON (04510) et cadastré A 1624,

Vu le Règlement National d'Urbanisme,

Vu l'avis conforme réputé favorable du Préfet en date du 07 novembre 2023,

ARRÊTE

Article 1 : Il n'est pas fait opposition à la déclaration préalable pour le projet décrit dans la demande susvisée.

Le 10 novembre 2023,

Le Maire,

Jean-Paul COMTE

La présente décision est transmise au représentant de l'État dans les conditions prévues à l'article L.2131-2 du code général des collectivités territoriales.